

Vu le code de l'éducation et notamment les articles L712-1 à L712-6-1 et l'article L719-7
Vu le décret n° 2024-1155 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université Jean Monnet et approbation de ses statuts

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'université Jean Monnet réunie le 21 novembre 2025 décide :

<p>ACTE ADMINISTRATIF</p> <p>Acte 175-2025</p>	<p>DELIBERATION POUR AVIS</p> <p>Subventions aux associations de la faculté de Droit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✗ Subventions AMDIEC ✗ Subventions AMOPSE ✗ Subventions MERIDIO ✗ Subventions ORATORE
--	---

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire donne un avis favorable sur la délibération relative aux subventions aux associations de la faculté de Droit.

Document annexé.

A Saint Etienne, le 21 novembre 2025

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président de la Formation, de
l'International et de l'Europe



Alain TROUILLET

MEMBRES : 40 QUORUM : 20	REPRESENTES : 12	PRESENTS : 21
-----------------------------	------------------	---------------

POUR : 26	CONTRE : 06	ABST : 01
-----------	-------------	-----------

Le Doyen,


EXTRAIT PROCES-VERBAL

Séance du 3 novembre 2025 du conseil de faculté

Demande de subvention par l'association AMDIEC (W423014788)

Les membres du conseil présents ou représentés adoptent à l'unanimité l'octroi d'une subvention de 5 200 euros à l'association AMDIEC.

B. BONNET



Le Doyen,

EXTRAIT PROCES-VERBAL

Séance du 3 novembre 2025 du conseil de faculté

Demande de subvention par l'association AMPDSE (W423009432)

Les membres du conseil présents ou représentés adoptent à l'unanimité l'octroi d'une subvention de 5 600 euros à l'association AMPDSE.

B. BONNET



Le Doyen,


EXTRAIT PROCES-VERBAL

Séance du 3 novembre 2025 du conseil de faculté

Demande de subvention par l'association MERIDIO (W423015498)

Les membres du conseil présents ou représentés adoptent à l'unanimité l'octroi d'une subvention de 700 euros à l'association MERIDIO.

B. BONNET



Le Doyen,

EXTRAIT PROCES-VERBAL

Séance du 3 novembre 2025 du conseil de faculté

Demande de subvention par l'association ORATORE (W423006475)

Les membres du conseil présents ou représentés adoptent à l'unanimité l'octroi d'une subvention de 3 000 euros à l'association ORATORE.

B. BONNET

